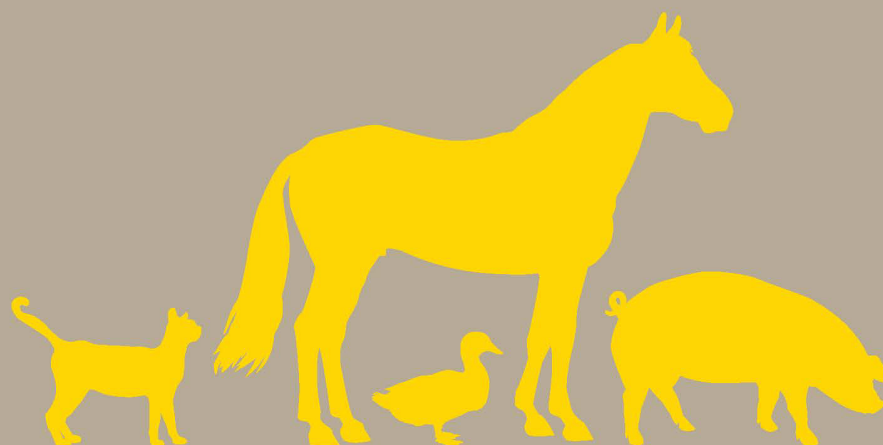


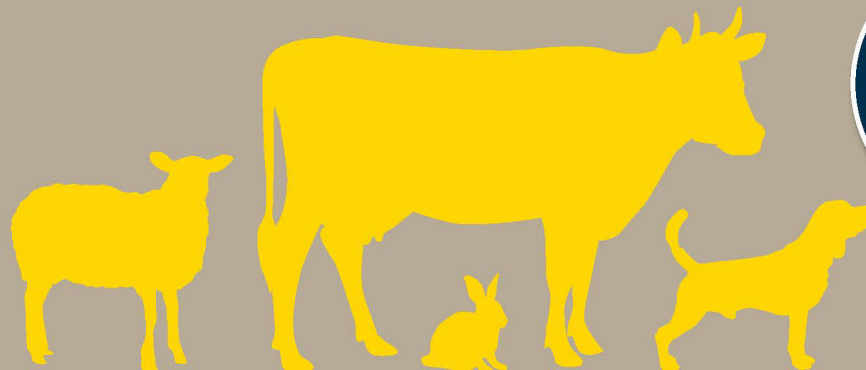
BERNARD DENIS

JEAN-PIERRE VAISSAIRE



LES RACES D'ANIMAUX DOMESTIQUES EN FRANCE

ÉTUDE GÉNÉRALE ET INVENTAIRE



**LES RACES
D'ANIMAUX
DOMESTIQUES
EN FRANCE**

ÉTUDE GÉNÉRALE ET INVENTAIRE

À la mémoire de Jean-Jacques LAUVERGNE,
défenseur des races locales, dont les recherches
à l'INRA ont largement porté sur l'inventaire
des ressources génétiques animales et sur les applications
de la génétique mendélienne à l'élevage.

Responsable éditoriale : Stéphanie Zweifel

Assistants éditoriaux : Joris Lautard et Lucas Vazquez

Préparation de copie : Sandrine Harbonnier

Corrections : Christophe François

Illustrations : Yann Chatelain

Conception graphique et mise en pages :

 Mathilde Delattre-Josse

www.mathildedelattrejosse.com

Fabrication : Sarah Lefevre

CHARTRE DELACHAUX ET NIESTLÉ

- 1 L'éditeur nature de référence depuis 1882.
 - 2 Le fonds éditorial le plus complet en langue française avec plus de 450 ouvrages consacrés à la nature et à l'environnement.
 - 3 Des auteurs scientifiques et naturalistes reconnus.
 - 4 Les meilleurs illustrateurs naturalistes, pour la précision et le réalisme.
 - 5 Des ouvrages spécifiquement adaptés à l'utilisation sur le terrain.
 - 6 Des contenus actualisés régulièrement pour relayer les avancées scientifiques les plus récentes.
 - 7 Une démarche éco-responsable pour la conception et la fabrication de nos ouvrages.
 - 8 Une approche pédagogique qui sensibilise les plus jeunes à l'écologie.
 - 9 Une réflexion qui éclaire les grands débats sur l'environnement (biodiversité, changement climatique, écosystèmes).
 - 10 Une implication aux côtés de tous ceux qui œuvrent en faveur de la protection de l'environnement et de la conservation de la biodiversité.
- RETROUVEZ-NOUS SUR WWW.DELACHAUXETNIESTLE.COM ET SUR FACEBOOK

© Delachaux et Niestlé, Paris, 2021

ISBN : 978-2-603-02785-1

Photogravure : Nord Compo

Achévé d'imprimer en septembre 2021 sur les presses de Printer Portuguesa au Portugal

Dépôt légal : octobre 2021

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit (photocopie, décalque, microfilm, duplicateur ou tout autre procédé analogique ou numérique), sans une autorisation écrite de l'éditeur.

Tous droits réservés pour tous pays.

LES RACES D'ANIMAUX DOMESTIQUES EN FRANCE

ÉTUDE GÉNÉRALE ET INVENTAIRE



Sommaire

PRÉFACE D'ÉTIENNE VERRIER 6

INTRODUCTION 8

GÉNÉRALITÉS SUR LES RACES D'ANIMAUX DOMESTIQUES 12

LES RACES BOVINES 60

LES RACES OVINES 114

LES RACES CAPRINES 152

LES RACES PORCINES 168

LES RACES CHEVALINES 184

LES RACES D'ÂNES 216

LES RACES DE POULES 226

AUTRES ESPÈCES DE VOLAILLES 252

LES RACES DE LAPINS (ET DE COCHONS D'INDE) 288

LES RACES CANINES 310

LES RACES DE CHATS 376

ANNEXES 400

PRÉFACE

Il est aujourd'hui bien établi que nous traversons une période où la biodiversité s'érode à un rythme encore jamais connu, et que les activités humaines sont grandement responsables de cette situation. On parle souvent de sixième extinction pour décrire ce phénomène (rappelons que la cinquième extinction fut celle des dinosaures, il y a quelque 65 millions d'années de cela). Cette expression frappante évoque généralement des espèces animales menacées emblématiques, comme l'Ours polaire, le Rhinocéros noir ou l'Orang-outan. On pense moins souvent aux insectes, dont la biomasse a été réduite des trois quarts en Europe durant les trente dernières années, ou à la végétation naturelle qui recule sur tous les continents. Sans parler des micro-organismes, vaste communauté omniprésente, infiniment complexe et encore mal connue.

Dans ce contexte, il convient de se préoccuper également du compartiment domestique de la biodiversité, nettement moins médiatique que tout ce qui a été évoqué plus haut. La domestication de centaines d'espèces végétales et de dizaines d'espèces animales – processus qui s'est déroulé sur des millénaires – a constitué un tournant majeur dans l'histoire de l'humanité, à laquelle ces espèces fournissent aujourd'hui une gamme étendue de services, à commencer par assurer l'essentiel de son alimentation. La diversité au sein de chacune de ces espèces est une composante importante de la durabilité de nos systèmes agricoles et alimentaires. C'est aussi la garantie de leur capacité d'évolution dans un contexte changeant, qu'il s'agisse de s'adapter au changement climatique ou de répondre à des modifications des attentes de nos sociétés.

Le présent ouvrage traite de la diversité au sein des espèces animales domestiques et présente un inventaire des races animales élevées en France. Disons tout de suite que l'ouvrage dépasse le stade du « simple » inventaire, mais demandons-nous s'il était opportun de publier un ouvrage qui, de prime abord, pourrait s'apparenter à « un inventaire de plus ». La réponse est positive à plus d'un titre.

Tout d'abord, comme tout ensemble d'êtres vivants, les populations domestiques évoluent, d'autant plus que ce sont les humains qui président aux évolutions constatées, avec des moyens toujours plus efficaces. Certaines populations s'accroissent démographiquement, d'autres voient leurs effectifs se réduire ou disparaissent carrément ; de nouvelles populations sont créées à l'issue de programmes de croisement ; la constitution génétique d'une population donnée et les caractéristiques des animaux peuvent évoluer rapidement sous l'effet de la sélection ; etc. Une actualisation de l'état des lieux de la biodiversité domestique est donc toujours utile.

Ensuite, comme le font remarquer les deux auteurs, les inventaires de races animales qui ont été publiés auparavant concernent, sauf exception, une espèce donnée. Cet ouvrage offre un panorama complet des différentes races des principales espèces élevées en France, tout en fournissant des informations bienvenues sur les principales races que l'on peut rencontrer dans le monde. Il concerne à la fois les animaux de ferme et les animaux de compagnie. Seules les espèces aquacoles, l'abeille et les quelques autres espèces d'insectes qui font depuis peu l'objet d'un élevage ne sont pas incluses dans cet ouvrage – centré autour de la notion de race animale, notion qui s'applique mal (voire pas du tout) à ces espèces-là.

Enfin, la plupart des inventaires publiés ont un contenu technique très détaillé qui, s'il est fort utile aux scientifiques et professionnels de l'élevage, peut rebuter un lectorat plus large. Ici, les auteurs ont su rassembler des informations fort intéressantes concernant la domestication, la notion de race et l'histoire des races animales, des clés pour l'appréciation des variations facilement observables entre les animaux, et des monographies relatives aux races inventoriées. Ces monographies ont le mérite d'être courtes tout en fournissant les informations essentielles pour chacune des races, en les situant bien dans leur contexte d'élevage et d'utilisation. On saura gré aux auteurs de s'être abstenus de colporter certaines hypothèses quant à l'origine de certaines races qui, bien que souvent recopiées d'un inventaire à l'autre, relèvent plus du mythe que du fait avéré.

Sans renoncer à la rigueur scientifique, en s'appuyant sur leur longue expérience et sur des sources variées et recoupées, en illustrant l'ouvrage par de nombreuses photos de grande qualité, les auteurs ont rendu l'ensemble accessible à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux animaux domestiques et à l'élevage. Ce livre offrira également aux étudiants la possibilité de compléter leur information sur un sujet qu'il n'est plus possible aujourd'hui d'embrasser dans sa totalité dans le cadre de leurs études.

Tout en gardant le sens des proportions – limiter la perte de biodiversité « naturelle » est un des grands défis que l'humanité doit relever dès maintenant –, il est nécessaire de sensibiliser à l'importance de la préservation de la biodiversité domestique, au-delà des professionnels concernés. Fournir un état des lieux et comprendre comment ce patrimoine vivant s'est constitué et a évolué dans un long compagnonnage avec les humains, constitue une étape fondamentale pour la conception et l'application de toute stratégie de préservation. Au-delà d'un état des lieux, si cet ouvrage peut contribuer à faire apprécier la biodiversité domestique animale pour ce qu'elle est et à convaincre de ses liens inaltérables avec les communautés humaines, ce ne sera pas là le moindre de ses mérites.

Étienne Verrier

Professeur à AgroParisTech
Président de la Société d'ethnozootechnie

Introduction

Les anciens traités et ouvrages de zootechnie consacraient de nombreux développements aux races d'animaux domestiques et ne considéraient les méthodes d'élevage que secondairement. Dans la seconde moitié du ^{xx}e siècle, on a assisté à un basculement radical, l'étude des races devenant très marginale – sauf pour les animaux familiers – au profit des productions, dans un contexte général d'intensification et de prétendue « modernité ». Les établissements d'enseignement relevant du ministère de l'Agriculture, techniques et supérieurs, n'échappèrent pas à la règle, avec des nuances pour les écoles vétérinaires qui, tout en réduisant son importance, ont conservé le cours d'« ethnologie¹ ». Certes, le développement des sciences avait été tel que la matière à enseigner ne cessait d'augmenter, obligeant à faire des choix au détriment de disciplines jugées moins importantes que d'autres, parmi lesquelles on rangeait l'ethnologie animale. Pourtant, l'expérience a montré que les élèves et les étudiants en demeuraient majoritairement demandeurs, et c'est peut-être encore plus le cas aujourd'hui. De son côté, le grand public, de plus en plus sensible à la biodiversité, a compris que la diversité des races animales, aussi bien chez les animaux de rente que chez les animaux familiers, en était une composante digne d'intérêt.

Pour satisfaire la curiosité de quiconque est intéressé par les races d'animaux domestiques, on trouve dans le commerce une quantité importante d'ouvrages qui, à une remarquable exception près², sont tous spécialisés dans une espèce ou un ensemble d'espèces (aviculture, par exemple). De surcroît, Internet offre une quantité insoupçonnée d'informations sur le sujet : pour toute race, même confidentielle, de n'importe quelle espèce domestique, on est à peu près sûr

1. Aujourd'hui, pour le grand public cultivé, le mot « ethnologie » renvoie à l'Homme et n'a plus rien à voir avec les races. Jean-Pierre Digard nous a transmis des définitions émanant de Claude Lévi-Strauss : « l'ethnologie est l'étude des ethnies ou sociétés humaines, de leur organisation, de leur culture, en ce que chacune a de spécifique et en ce qui la distingue des autres. Elle se fonde sur l'ethnographie, recueil des données par immersion plus ou moins prolongée sur le terrain. Elle conduit idéalement à l'anthropologie, qui est l'étude des traits communs à toutes les ethnies ou sociétés et, *in fine*, à l'espèce humaine ». Le mot « ethnologie » a bien entendu été également utilisé en zootechnie et l'est encore, au moins dans l'enseignement vétérinaire, où il a gardé une signification très large. En première approximation, on peut estimer que l'« ethnologie animale » s'intéresse à tout ce qui a trait aux races d'animaux domestiques : origine, histoire, aptitudes, modes d'exploitation, effectifs et répartition géographique ainsi que, bien entendu, les caractéristiques morphologiques. La liste complète ne vaut pas pour toutes les espèces.

2. Nous pensons à l'excellent ouvrage d'Alain Raveneau, prématurément disparu, dont on trouvera la référence à la fin de ce livre.

de trouver un texte (la qualité en est très variable) et une ou plusieurs photos. Cela dit, l'intérêt de pouvoir disposer d'un ouvrage qui offre la vue d'ensemble, avec de courtes monographies et, si possible, une photo pour chaque race nous paraît évident, permettant un premier abord et pouvant inciter ponctuellement le lecteur à rechercher des informations détaillées dans les ouvrages spécialisés et sur Internet.

Le point de départ du présent ouvrage est l'enseignement dispensé par l'un de nous dans les écoles vétérinaires d'Alfort et, surtout, de Nantes. Bien entendu, le nombre de races faisant l'objet de cet enseignement était, pour certaines espèces, extrêmement réduit par rapport à ce que nous présentons ici, à savoir « toutes les races d'animaux domestiques, françaises et étrangères, présentes en France » (avec tout de même quelques oublis volontaires pour ces dernières). En revanche, l'esprit de cet enseignement demeure dans une partie d'« ethnologie générale » qui, pour chaque espèce, comprend surtout une évocation historique de la formation et de l'évolution des races et une présentation des variations observables, lesquelles contribuent à la caractérisation phénotypique des races. Les variations de la couleur de la robe des mammifères seront présentées d'une manière originale qui pourra décontenancer – sauf les spécialistes du Chien – mais qui a l'avantage d'être universelle, du moins dans une large mesure. L'ethnologie spéciale vient ensuite, avec une courte – parfois très courte – monographie pour chaque race, dont la lecture implique l'existence d'une photographie. Comme nous nous en expliquerons, il existe diverses manières de classer les races, mais nous n'en avons pas choisi une en particulier : pour plusieurs raisons qui ne méritent pas d'être indiquées, le plan retenu ne sera pas toujours le même d'un chapitre à l'autre, mais on retrouvera toujours le même esprit et les mêmes thèmes.

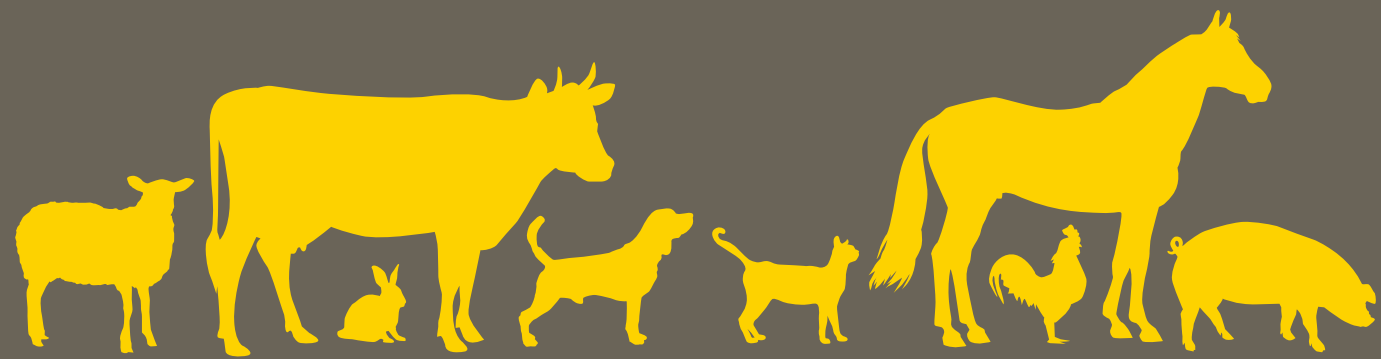
Ce sont d'abord d'anciennes notes de cours qui sont à la base de ce livre. Elles ne sont donc pas accompagnées de références bibliographiques, comme le veut la tradition pour les ouvrages « académiques ». Néanmoins, il a fallu les

actualiser et, pour les nombreuses races qui n'étaient pas enseignées, effectuer une recherche de documentation. Figureront en bibliographie, à la fin de l'ouvrage, les livres et quelques articles et documents avec lesquels nous avons travaillé. L'ensemble, plutôt succinct, ne constitue évidemment pas une liste de référence pour notre sujet.

Le nombre de races qui sont présentées dans ce livre est élevé et connaît encore quelques augmentations dans certaines espèces. Beaucoup d'entre elles sont considérées comme races de manière abusive, mais peu importe : qu'il s'agisse de races, de variétés ou de souches, leur connaissance commence par l'essai de mémorisation de leur nom. Elle se poursuit par la lecture de nos courtes monographies et par leur illustration photographique, ainsi que par la recherche éventuelle de données plus détaillées. Enfin, elle se prolonge par une expérience de terrain, dans laquelle l'observation des animaux dans le paysage et la visite d'expositions constituent d'agréables opportunités. Cette expérience de terrain peut durer longtemps, car... on ne s'en lasse pas !

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à Races de France pour leur précieuse contribution à cet ouvrage, dans la recherche de l'iconographie. Nous les adressons également à Delachaux et Niestlé : spécialement à Philippe J. Dubois, à qui revient l'idée de ce livre, et à Michel Larrieu et Stéphanie Zweifel pour leur esprit d'ouverture et l'importance qu'ils ont attachée à la qualité de l'édition.

Il nous reste à souhaiter que cet ouvrage donne satisfaction à ses lecteurs, étudiants et élèves désirant élargir l'enseignement d'« ethnologie » qu'ils ont reçu, et toute personne appréciant de disposer d'un ouvrage d'ensemble qui leur présente un panorama de la « biodiversité animale domestique » en France.



Généralités

SUR LES RACES D'ANIMAUX DOMESTIQUES

La race est l'unité fondamentale qui sert de base à l'organisation de nos espèces domestiques et également à leur amélioration génétique. En effet, que l'exploitation d'une race donnée constitue une fin en soi ou qu'elle soit destinée à être utilisée en croisement, la race est bien l'unité de base au sein de laquelle est généré le progrès génétique : les phases de croisements plus ou moins anarchiques qui se sont parfois observées ont souvent été suivies par la re-création de races.

On pourrait consacrer de longs développements à la notion de race. Tel n'est pas notre propos. Nous procéderons même de façon plutôt indirecte. Les races que l'on a commencé à identifier et à décrire à partir du XIX^e siècle et que l'on connaît encore, pour beaucoup d'entre elles, aujourd'hui, sont issues d'un long processus de différenciation géographique, modulé par des croisements occasionnels, et de l'action de l'Homme. Nous expliquerons, dans une première partie, comment se sont constitués peu à peu ces ensembles qui, par la suite, ont été appelés races, et comment ils ont évolué. Nous intitulerons la deuxième partie « Autour de la notion de race » afin d'y placer une série de rubriques plus ou moins indépendantes les unes des autres mais qui sont directement liées au sujet. La troisième partie sera centrée sur les variations phénotypiques, celles visibles surtout, sur lesquelles reposent principalement les standards. Nous terminerons, dans la quatrième partie, par une évocation des méthodes de classification des races.

Dans ce chapitre, il nous arrivera de devoir anticiper en évoquant des événements qui sont relatés de manière plus détaillée dans la suite de l'ouvrage.

ÉVOLUTION DES POPULATIONS D'ANIMAUX DOMESTIQUES ET FORMATION DES RACES

Les auteurs qui, les premiers, à la fin du XVIII^e siècle, se sont préoccupés de classer les populations d'animaux domestiques, ont adopté une nomenclature strictement géographique et ont parfois utilisé le mot *race* sans préciser ce qu'ils entendaient par là. La simple observation leur a permis en tout cas de constater que, d'une région à l'autre, les animaux différaient, donc que des « races » existaient depuis longtemps. Dans l'histoire de l'élevage toutefois, on a coutume d'admettre que celles-ci apparaissent officiellement lorsque se constituent les livres généalogiques, le plus souvent dans la seconde moitié du XIX^e siècle comme on le verra. En réalité, on devrait plutôt parler de la naissance des « races standardisées » puisque le premier travail auquel se livrent les éleveurs fondateurs d'un livre généalogique est d'établir un standard.

Comme on le devine, on ne sait pas grand-chose de l'évolution des populations d'animaux domestiques antérieurement au XIX^e siècle. Il est toutefois peu risqué de proposer les considérations très générales qui suivent. Il nous arrivera de devoir anticiper sur des faits historiques qui seront évoqués avec un peu plus de précision dans les chapitres consacrés aux différentes espèces.

SCISSON DE L'ESPÈCE EN RACES PRIMAIRES

On tend à oublier aujourd'hui que la race est d'abord une unité taxinomique infraspécifique qui s'offre à l'observation des espèces dites « sauvages » : ainsi, beaucoup d'entre elles, lorsqu'elles occupent une aire de répartition géographique suffisamment importante, se partagent en **sous-espèces** ou **races géographiques**, différant les unes des autres par



quelques caractères visibles, formés sous l'action exclusive du milieu et en nombre plus ou moins important (parfois quelques dizaines). Il est probable que nos espèces domestiques n'ont pas échappé à la règle et qu'elles étaient déjà scindées, avant la domestication, en ensembles de ce type (au moins le processus était-il amorcé). Ces sous-espèces peuvent nous être éventuellement connues par l'étude d'ossements fossiles correspondant à des types primitifs.

Peu à peu, par le jeu de l'isolement géographique et des particularités du milieu ainsi que par l'action débutante de l'Homme se constituent, en nombre encore limité, de grands ensembles appelés **races primaires**, dites encore **races fondamentales**, **grand-races**, etc., qui correspondent à une première différenciation au sein de l'espèce. Ces races primaires vont, à leur tour, évoluer.

Ci-dessus
Chevaux et aurochs,
peintures rupestres
paléolithiques
de la grotte Chauvet.

SCISSION DES RACES PRIMAIRES EN UNE MULTITUDE DE RACES DÉRIVÉES

Le processus s'étale sur une très longue période et peut être arrêté conventionnellement avec l'ouverture des livres généalogiques, donc avec la «naissance officielle des races». Les races dérivées sont issues de deux mécanismes ayant agi en sens contraire : l'isolement géographique et la sélection d'une part, le croisement d'autre part.

ISOLEMENT GÉOGRAPHIQUE ET SÉLECTION

Les particularités du milieu et celles de la sélection exercée par l'éleveur, font que, peu à peu, les animaux d'une région donnée finissent par avoir plus de points communs entre eux qu'avec ceux de la contrée voisine, même s'ils dérivent de la même race primaire : les génotypes divergent lentement. Se constituent alors des sous-populations qui ont valeur de **racés dérivées**. Elles peuvent être classées en secondaires ou tertiaires selon la bonne connaissance que l'on a des filiations entre groupes : si l'on distingue sans grande difficulté, chez le Chien, des races tertiaires dérivant de races secondaires, la situation paraît plus compliquée dans d'autres espèces.

Ci-dessous
L'isolement géographique a contribué à la création des races dérivées. Troupeau de Manech tête noire et tête rousse en estive en Haute-Soule, Pays Basque.



Il faut naturellement conférer à la région une signification assez large : en effet, dès lors que l'on s'est préoccupé de classer les races (Carlier, 1770 pour le mouton, Francourt, 1789 pour les bovins), il est arrivé que les qualificatifs retenus s'appliquent à des entités géographiques tellement réduites que leur nombre apparaissait considérable. Comme le disait Baudement, «chaque localité veut avoir sa race, et la plus légère nuance dans la robe suffit le plus ordinairement pour appuyer cette prétention». La réunion des variétés locales qui s'est peu à peu effectuée depuis la fin du XIX^e siècle n'a donc rien que de logique (par exemple, réunion des populations Choletaise, Nantaise, Maraîchine, Poitevine pour constituer la race bovine Parthenaise). Cela dit, comme nous le verrons, une tendance inverse s'observe aujourd'hui, qui montre que la question de la race ne doit pas être envisagée sous l'angle exclusivement génétique. L'isolement géographique et la sélection tendent à accroître le nombre de caractères communs aux animaux, donc à accroître l'homogénéité de la race.

CROISEMENT

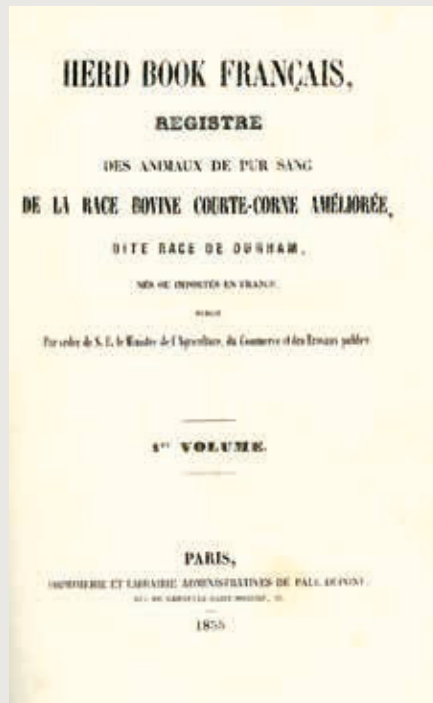
Il est probable que les races n'ont pas cessé de connaître des croisements tout au long de l'histoire : d'abord parce que les mouvements de populations humaines s'accompagnaient fréquemment de mouvements d'animaux, ensuite parce que, dans ses efforts d'amélioration génétique, l'Homme a souvent eu tendance à recourir à des animaux d'une autre race qui possédaient déjà les qualités recherchées. On sait que le fait est très ancien chez le Chien, l'histoire de la vénerie n'étant faite que de la recherche de types morphologiques mieux adaptés, par croisements, puis sélection, puis à nouveau croisements, etc. Il est plus récent pour le Cheval, remontant à la création des haras par Colbert, et sans doute encore plus récent chez les autres animaux de ferme, encore que leur histoire soit mal connue antérieurement au XIX^e siècle. La «belle époque» du croisement est en tout cas le XIX^e siècle. Le croisement, en introduisant de nouveaux gènes dans la population, agit dans le sens inverse de la sélection, en accroissant l'hétérogénéité de la race.

La plupart du temps, l'ampleur des croisements n'est pas suffisante pour véritablement perturber l'idée de la différenciation progressive évoquée plus haut et la filiation entre races primaires, secondaires, tertiaires, etc. Elle est seulement modulée. Il arrive toutefois que l'ampleur des croisements soit telle que se constitue une sorte de génotype intermédiaire entre deux races parentales : si les éleveurs parviennent à fixer un minimum de caractères, une race nouvelle (dite **d'origine métisse ou synthétique**) verra le jour. Peu de races sont nées de cette manière,

Ci-dessous

Longtemps réservée à la noblesse, la chasse a incité à pratiquer des croisements visant à améliorer toujours plus les qualités des chiens. Des races bien distinctes étaient toutefois identifiables en France dès le XIV^e siècle, comme on le voit sur cette enluminure issue du *Livre de la chasse* de Gaston Phébus (1383-1389).





Ci-dessus

Herd-book du Durham français, page de titre, 1855.

en dépit de la fréquence avec laquelle des croisements épisodiques sont survenus.

À ce stade, la race, du point de vue de la structure génétique, réalise une sorte de compromis entre les forces visant à accroître l'homogénéité et celles qui tendent à la réduire. L'hétérogénéité, plus ou moins importante suivant les époques et les efforts de sélection, est en tout cas inscrite dans la notion même de race.

NAISSANCE OFFICIELLE DES RACES

Les races dérivées vont naître officiellement avec l'ouverture de livres généalogiques (stud-books pour les chevaux, herd-books pour les bovins, flock-books pour les moutons, etc.), qui fera suite à une période de croisements avec des races anglaises (voir chapitres suivants). L'objectif est alors de revenir à la « sélection dans l'indigénat », ce qui nécessitait, dans un premier temps, de caractériser objectivement les populations autochtones : elles le seront à l'aide de standards qui prendront largement en compte des caractères extérieurs. Parfois, une seule couleur de robe sera retenue (fréquent chez les bovins) alors que celle-ci était au départ souvent polymorphe. Les animaux « non conformes au standard », donc jugés non représentatifs de la population locale, se trouveront alors éliminés de la base de sélection initiale.

La sélection attachera souvent trop d'importance aux caractères extérieurs et pas assez aux productions. Il n'empêche que, peu à peu, un processus d'homogénéisation des races est entamé, qui se continue de nos jours.

À noter qu'au moment où elles naissent officiellement, les races sont toutes considérées comme ayant été forgées dans un terroir régional, auquel elles se trouvent parfaitement adaptées. L'association entre une race et une région aura cours pratiquement jusque vers 1960.

ÉVOLUTION CONTEMPORAINE

Bien que l'évolution contemporaine n'ait guère de rapport avec les aspects fondamentaux de la race qui nous retiennent dans ce chapitre, il paraît intéressant de rapidement mentionner les tendances observées dans l'évolution des races. Elles sont, chronologiquement, au nombre de deux.

EXPANSION DE QUELQUES RACES DÉRIVÉES

Dans l'évolution de l'élevage, au fur et à mesure que le milieu s'améliore et permet d'augmenter les productions fourragères, voire se maîtrise (aviculture, Porc...), l'éleveur tend spontanément à abandonner la race régionale si elle est peu productive, pour la remplacer par une race dite

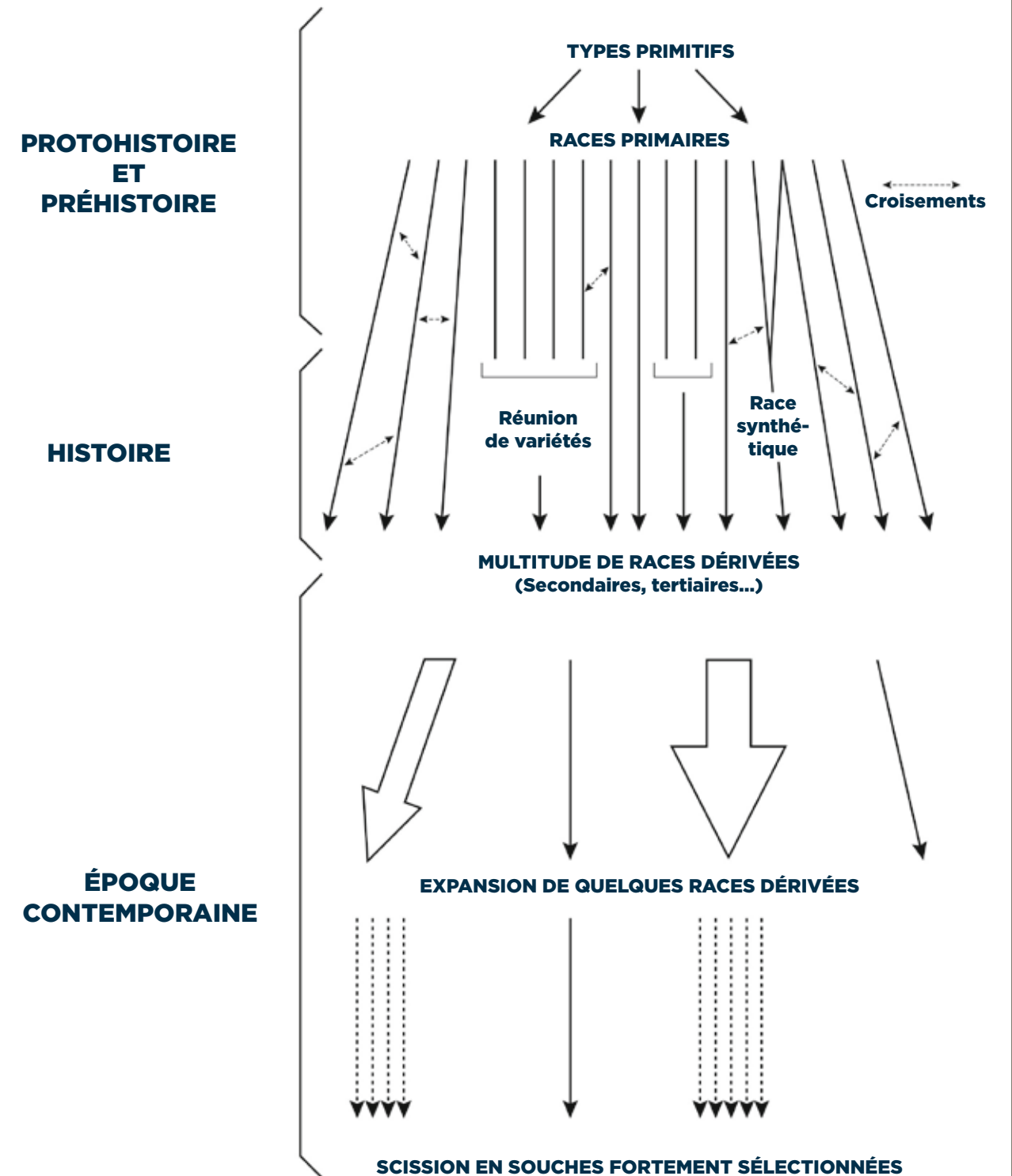


« améliorée ». Le phénomène ne fait que s'accroître au fur et à mesure que progresse la classique détérioration des termes de l'échange : à un certain stade de l'évolution, seules les races les plus productives s'avèrent rentables et connaissent une extension importante. D'abord enregistré en aviculture, puis chez le Porc, le phénomène a concerné ensuite les bovins, les caprins et, dans une bien moindre mesure, les ovins. Dans le même temps, de nombreuses races voient leurs effectifs « fondre » et s'acheminent vers la disparition. Fort heureusement – nous en parlerons plus loin –, peu de disparitions ont effectivement eu lieu.

SCISSION EN SOUCHES FORTEMENT SÉLECTIONNÉES ET UTILISÉES EN CROISEMENT INDUSTRIEL

Au stade ultime, la race n'existe plus en tant qu'entité globale, mais subsiste sous forme de souches fortement sélectionnées, qui tendent vers le « plateau de sélection » et que l'on valorise au maximum en les utilisant en croisement industriel. Pour l'instant, seule la Poule a atteint véritablement ce stade, qui doit donc être considéré comme théorique pour le cas général. Toutefois, on s'en approche chez le Porc et, par ailleurs, une tendance, encore discrète, à croiser entre elles des races laitières à haut potentiel évoque cette pratique. Ce dernier stade de l'évolution des races ne concerne toutefois pas l'ensemble de l'espèce, mais seulement le secteur ayant connu l'intensification et la productivité. Il subsiste un nombre important de races dans toutes les espèces, comme on le verra dans ce livre. On peut proposer, en récapitulatif, un schéma général de l'évolution des races en quatre stades (voir ci-contre).

SCHÉMA GÉNÉRAL DE L'ÉVOLUTION DES RACES



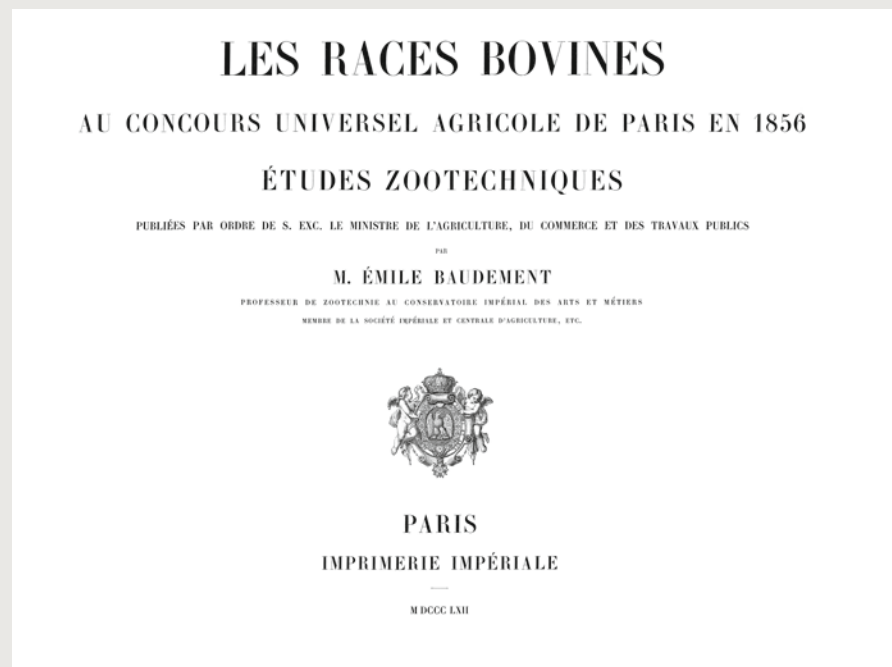
AUTOUR DE LA NOTION DE RACE

QUELQUES DÉFINITIONS

L'étymologie du mot race est discutée, et il n'en existe pas de définition qui fasse l'unanimité. La simple consultation des dictionnaires fait toutefois ressortir deux idées à son sujet : d'une part, une origine commune (idée de filiation entre les animaux de la même race); d'autre part, la transmission héréditaire, au cours des générations successives, d'un minimum de caractères communs.

Tout au long du XIX^e siècle, l'accent fut largement mis sur l'hérédité. Les zootechniciens firent volontiers leur la définition de l'anthropologiste de Quatrefages : la race est « l'ensemble des individus semblables, appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant, par voie de génération sexuelle, les caractères d'une variété primitive ». Rien d'étonnant à ce que l'on se soit intéressé presque exclusivement

Ci-dessous
*Les races bovines
au concours universel
agricole de Paris en 1856,*
par Émile Baudement, au
début de la modernisation
de l'élevage en France.



Ci-dessus
Vache d'Ayr
issue du livre
de Baudement.

à la morphologie et aux caractères extérieurs pour apprécier ce côté héréditaire. Même l'agronome Baudement qui, dès 1862, insistait sur la nécessité d'intégrer les aptitudes à la notion de race, en exagérait la composante héréditaire. Au XIX^e siècle, on peut admettre que la constance des caractères héréditaires a prévalu dans la notion de race. Dans la première moitié du XX^e siècle, il devint évident, avec le développement du contrôle des performances, qu'une race apparaissant relativement homogène selon les caractères extérieurs devenait la plupart du temps très hétérogène pour ce qui était des productions chiffrées. En réaction à une certaine conception de la sélection de la part des livres généalogiques, trop axée sur les caractères extérieurs, d'aucuns n'hésitèrent pas à dénier tout intérêt à la notion même de race en élevage, allant jusqu'à parfois prétendre que deux animaux aux origines ethniques très différentes, mais exprimant le même niveau de production, appartenaient à la même « race économique »...

On se doute que la plupart des auteurs se sont ralliés à une position plus nuancée, prenant en compte, d'une part, l'impossibilité d'aller trop loin dans l'homogénéisation, même morphologique, d'une race par les méthodes classiques de sélection (sans consanguinité), d'autre part, les données de la génétique quantitative. À titre d'exemple, nous retiendrons trois définitions.

- Pour le zootechnicien allemand Kronacher (vers 1935), une race est « un groupe d'animaux de la même espèce qui :

a) en raison de leur généalogie, de certains caractères morphologiques et physiologiques et de leur but économique, dénotent une parenté plus étroite ;

b) se différencient d'autres groupes d'animaux de la même espèce par leurs caractères extérieurs, la sorte et la qualité de leurs productions et les conditions de vie nécessaires pour obtenir ces productions ;

c) ont en moyenne, dans des conditions de milieu restant égales, une descendance pareille ou analogue quant à l'extérieur et aux rendements».

- Pour le législateur de l'époque de la loi sur l'élevage (décret relatif à l'amélioration génétique du 14 juin 1969) : «une race doit recouvrir un ensemble d'animaux d'une même espèce, présentant entre eux suffisamment de caractères héréditaires communs. Le modèle de la race est défini par l'énumération de ces caractères héréditaires avec indication de leur intensité moyenne d'expression dans l'ensemble considéré.»

- Pour Théret (1981), la race est une «population animale prise au sein d'une espèce, caractérisée par un génotype moyen particulier conduisant à la manifestation d'un phénotype intéressant la morphologie (conformation), la robe, et une certaine tendance d'aptitude (physiologie et psychologie) pouvant varier en fonction des conditions du milieu dans lequel sont exploités les animaux».

Il convient d'ajouter la définition officielle actuelle de la race en France (décret relatif à l'identification et à l'amélioration génétique des animaux du 21 décembre 2006) : «Un ensemble d'animaux qui a suffisamment de points communs pour pouvoir être considéré comme homogène par un ou plusieurs groupes d'éleveurs qui sont d'accord sur l'organisation du renouvellement des reproducteurs et des échanges induits, y compris au niveau international.» On remarque que le législateur a pris quelques distances avec la définition scientifique au profit du facteur humain.

GROUPES INFRARACIAUX

Les limites de la race ne sont pas toujours faciles à circonscrire, mais l'impression prévaut spontanément que le mot est parfois utilisé de manière abusive (voir plus loin). Pour mieux comprendre cette dérive, il importe de préciser qu'il existe des unités taxinomiques inférieures à la race.

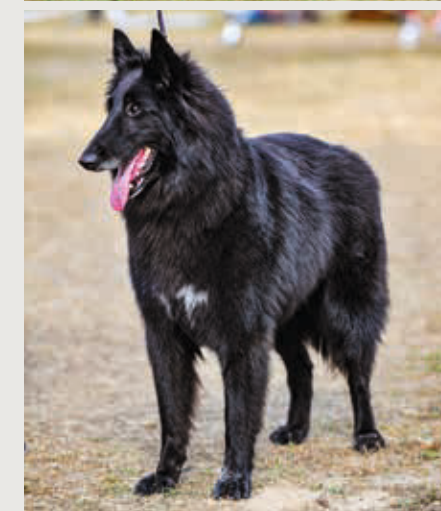
DÉFINITIONS

On parlait volontiers au XIX^e siècle de «sous-race» pour désigner un ensemble d'individus d'une même race se distinguant de celle-ci par un petit nombre de caractères héréditaires. De son côté, la variété désignait un ensemble d'individus d'une race donnée exprimant un ou plusieurs

caractères communs non transmissibles par l'hérédité, donc dépendant exclusivement de l'action du milieu. Aujourd'hui, le mot «sous-race» a quasiment disparu du vocabulaire et a été remplacé par «variété», qui a perdu au passage la signification ci-dessus, les caractères distinctifs étant censés être héréditaires. Le Chien fournit beaucoup d'exemples de races possédant deux ou plusieurs variétés se distinguant d'après le format, la texture du pelage ou la couleur. Si l'idée même de variété suggère que les individus d'une variété donnée se reproduisent préférentiellement entre eux, il convient de n'en faire en aucun cas une règle absolue et il est même nécessaire que les variétés se mélangent de temps à autre pour éviter une trop grande dérive par rapport à la moyenne de la race. On rencontre également de nombreuses variétés dans les races de volailles d'exposition. Chez les animaux de ferme, les variétés, par essence géographiques, ont eu tendance à se transformer en races ou, plus souvent, à fusionner dans le cadre d'une race donnée. La notion de «souche» est plus récente. Elle est apparue en aviculture industrielle, bien qu'aujourd'hui le nom y soit galvaudé puisque les «hybrides terminaux» issus de croisements complexes sont souvent appelés sur le marché «souches» et portent un nom commercial. Par essence, la souche désigne un ensemble d'individus d'une race donnée (quelques dizaines à quelques centaines), entretenu sur lui-même, sans apport de sang étranger ou, au moins, n'en subissant que des apports limités. La consanguinité, au moins étroite, peut fort bien y être évitée. Sous l'effet du phénomène de «dérive génétique» et des particularités de la sélection exercée par l'éleveur, la souche finit par acquérir une certaine originalité génétique par rapport à la race dont elle est issue. Une souche donnée présente une bien meilleure homogénéité que la race. Alors que les animaux de deux variétés différentes d'une même race se reconnaissent au premier coup d'œil, l'identification morphologique des animaux d'une souche donnée est plus subtile, parfois même impossible.

La «lignée consanguine» comprend un ensemble d'animaux d'une même famille pour lesquels la reproduction s'effectue en consanguinité. Aucun apport extérieur n'est acceptable, sauf à faire disparaître le statut de «consanguine». L'homogénéité y est très grande. Des exemples sont connus chez les animaux familiers.

Il faut remarquer que la «lignée» ne constitue pas à proprement parler un ensemble infraracial. Elle comprend l'ensemble des descendants en ligne directe d'un ancêtre donné (mâle ou femelle) ou d'un couple donné, avec toutefois la possibilité d'apport de sang extérieur à chaque génération ; il suffit que l'un des deux géniteurs descende de l'ancêtre considéré pour que la lignée se maintienne. L'ancienne expression «courant de sang» désigne la même chose.

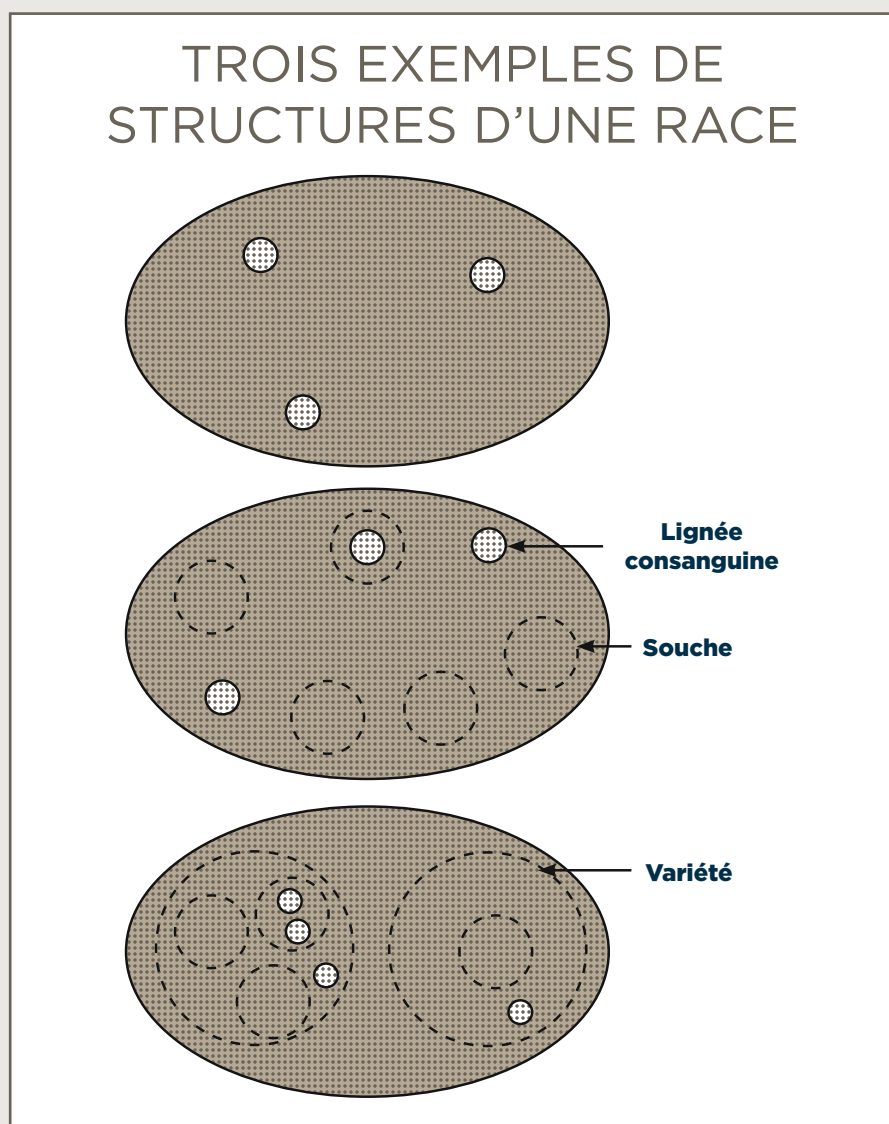


À droite
On distingue quatre variétés de Berger belge. De haut en bas : Malinois, Groenendael, Laekenois, Tervueren.

STRUCTURE DE LA RACE

La manière dont les races se structurent au regard des groupes infraraciaux varie de manière importante. On en trouvera trois exemples théoriques sur la figure ci-dessous :

- dans le premier cas, on imagine une population homogène au sein de laquelle quelques éleveurs entretiennent une lignée consanguine, dont l'existence peut être transitoire. Le fait que les cercles soient en traits pleins illustre la fermeture à tout apport extérieur ;
- dans le deuxième cas, des éleveurs s'efforcent d'entretenir leur propre souche, qui figure en pointillé puisque des apports extérieurs, discrets, sont possibles. Des lignées consanguines sont également figurées au sein ou à l'extérieur des souches ;



- le troisième cas contient les trois ensembles infraraciaux (variété, souche, lignée consanguine).

Dans les trois cas, de nombreux animaux sont extérieurs aux ensembles infraraciaux, mais font, bien entendu, partie de la race. Il y aurait lieu d'ajouter une quatrième situation où aucun élément infraracial n'apparaîtrait.

Dès lors que l'on a compris que la race, sur le plan génétique, réalise un compromis entre homogénéité et hétérogénéité, donc doit garder une variabilité suffisante (pour lui permettre de réorienter éventuellement sa sélection face à une modification de la conjoncture économique, ou de la mode), on comprend l'intérêt théorique qu'il y a à s'assurer du maintien des groupes infraraciaux existants ou, au moins, à ne pas les laisser disparaître tous, car ils constituent des réserves de variabilité. Dans toutes les espèces en effet, la sélection a fait fi de ces schémas et la tendance au nivellement génétique intrarace est devenue préoccupante.

LIMITES ET UTILISATIONS ABUSIVES DU MOT « RACE »

Nous avons utilisé le mot « race » selon trois acceptions :

- la race (ou sous-espèce) géographique, qui est une notion strictement zoologique ;
- la race primaire (ou race fondamentale, ou grand-race), qui devient une notion zootechnique puisqu'elle implique la domestication, mais sous-entend toutefois une intervention encore assez ténue de la part de l'Homme ;
- la race dérivée, qui correspond à la véritable race zootechnique. Elle suppose des effectifs assez importants, une structuration éventuelle en groupes infraraciaux et, globalement, une variabilité génétique suffisante. Des populations qui ont eu ces caractéristiques, mais ont vu leurs effectifs fondre dans la seconde moitié du xx^e siècle au point de s'apparenter aujourd'hui presque à une souche, méritent toutefois de continuer à s'appeler « races » (beaucoup de races locales connaissent cette situation).

Il reste que de nombreuses utilisations du mot « race » sont abusives, bien que consacrées par l'usage :

- chez le Chien, des populations très proches l'une de l'autre sont reconnues comme races distinctes alors qu'en réalité elles constituent de simples variétés de la même race. On pourrait trouver de nombreux exemples. À l'inverse, mais dans le même esprit, les variétés officielles sont, dans la pratique courante, volontiers considérées par leurs éleveurs comme des races ;
- certaines populations de petite taille sont traditionnellement appelées

«races» : il en est ainsi du mouton Mérinos de Rambouillet qui est en réalité, au départ, une souche de Mérinos espagnol ;

- on a parfois parlé de «races mendéliennes» pour désigner des populations qui dérivent d'une race mère par un seul ou un petit nombre de gènes. Ainsi, le Mérinos de Mauchamp (aujourd'hui disparu) différait du Mérinos par la mutation «laine soyeuse», la chèvre Saanen était au départ une Alpine blanche, le Drahthaar un Braque allemand à poil rêche, etc. La race mendélienne n'est évidemment pas, scientifiquement, une véritable race ;

- en aviculture d'exposition, mais aussi chez le Chat, il arrive que des variétés de couleur obtenues à la suite de croisements soient reconnues comme races, ce qu'elles ne sont évidemment pas...

Il est, bien entendu, illusoire de prétendre changer les habitudes. Le scientifique ne doit manquer aucune occasion d'expliquer ce qui mériterait véritablement d'être appelé race mais, pragmatiquement, il entérinera les pratiques. De nombreuses populations animales domestiques sont ainsi appelées «races» alors que, en toute logique, elles ne le sont pas.

RAPPORTS ENTRE RACE, STANDARD ET LIVRE GÉNÉALOGIQUE

Il ne faut pas croire qu'une race dispose obligatoirement d'un standard et que tous les animaux qui la composent figurent obligatoirement dans un livre généalogique. Il subsiste en effet encore des populations régionales qui n'ont pas fait l'objet d'une reconnaissance officielle, soit qu'elles ne bénéficient pas de l'action d'éleveurs œuvrant en ce sens, soit qu'il y ait officiellement réticence à le faire. On parle, pour les désigner, de «populations traditionnelles» ou de «races non standardisées». Les exemples sont nombreux dans les pays du Sud. En France, on pouvait encore en observer à la fin du xx^e siècle, mais la tendance a été et demeure de reconnaître officiellement beaucoup d'entre elles.

Chez les animaux de ferme, il a toujours existé une minorité d'animaux inscrits au livre généalogique et une majorité de non inscrits. Cette situation est sans doute la plus logique et n'a jamais empêché de considérer ces derniers comme «de race pure». En revanche, chez le Chien, l'association est étroite entre race, standard et livre généalogique. Il existe certes des animaux «sans papiers» auxquels on donne le qualificatif un peu péjoratif «d'apparence de race». Si les arguments ne manquent pas en faveur de cette situation dans le monde de la cynophilie, il reste que le Chien ne fait pas exception à la règle et que, en toute logique, ce n'est pas l'inscription à un livre généalogique qui fait la race. Toutefois, les «papiers» apportent une garantie d'origine et augmentent la probabilité d'avoir affaire à de bons animaux.

Ci-dessous

Chèvres Alpine et Saanen.



Il convient de remarquer que les populations traditionnelles sont, la plupart du temps, très polymorphes sur le plan de la couleur de la robe. C'est au moment de l'écriture d'un standard qu'une seule couleur de robe est susceptible d'être retenue. Ce fut souvent le cas chez les bovins, mais c'est loin d'être la règle générale : par exemple, de nombreuses races de chiens et de chevaux demeurent polymorphes de ce point de vue. Il faut retenir en tout cas l'idée que ce n'est pas la couleur de la robe qui fait la race.

CONSANGUINITÉ ET CRÉATION DES RACES

On entend volontiers dire que toutes les races ont été consanguines au moment de leur «création».

En fait, en dehors du cas – assez peu fréquent – de races issues d'un croisement volontaire de deux ou plusieurs populations, une race naît au sein d'une population traditionnelle qui va, par sélection, subir peu à peu une certaine homogénéisation. L'histoire a retenu la pratique d'une consanguinité étroite au début du fonctionnement du livre généalogique de certaines races (Pur-sang anglais, bovins Durham, chiens Korthals...), mais pas de toutes. Il est probable qu'en réalité la consanguinité ait été pratiquée chez quelques «grands» éleveurs, qui vendaient beaucoup de reproducteurs. Ces derniers contribuaient à améliorer la population, mais n'effaçaient pas le fond génétique de celle-ci.

Ci-dessus

Jument percheronne et son poulain. Celui-ci va probablement grisonner mais il existe aussi des Percherons noirs : deux couleurs de robes différentes, une seule race.



Ci-dessus et ci-dessous

Les différences morphologiques et d'aptitudes entre le Suffolk (en bas) et la Lacaune (en haut) résultent en partie des différences entre les milieux géographiques d'origine.



Globalement, il est peu raisonnable d'admettre que tous les animaux d'une race donnée vivant aujourd'hui dérivent de quelques fondateurs consanguins.

MÉTHODES D'APPROCHE DE L'ORIGINALITÉ GÉNÉTIQUE D'UNE RACE

Aujourd'hui, la tendance est forte à vouloir justifier la reconnaissance d'une population comme race au travers de la seule génétique. C'est sans doute excessif (voir la définition du législateur qui tend à insister aujourd'hui sur le facteur humain, page 24) mais néanmoins important. Toute race possède, par définition, une certaine originalité génétique qu'il a pendant longtemps été difficile de prouver véritablement. Les méthodes d'approche de l'originalité génétique d'une race sont diverses. On peut mentionner : l'origine de la population, l'analyse zootechnique, le polymorphisme biochimique, la génomique. Ces rubriques sont complémentaires et doivent être prises en compte globalement, même si la tendance est forte aujourd'hui à privilégier la dernière.

L'origine de la population : sa prise en compte permet de situer les races les unes par rapport aux autres. Deux races aux origines très différentes ont beaucoup plus de chances de se distinguer génétiquement que deux populations dont l'une dérive de l'autre, même si la filiation est ancienne. Encore faut-il pouvoir établir les origines et les filiations entre races. Étroitement liée la plupart du temps à son origine,

la répartition géographique d'une race est également intéressante à considérer. Pouvoir circonscrire un berceau de race est un argument en faveur de l'originalité de la population.

L'analyse zootechnique : cette expression englobe les traditionnelles données relatives à la morphologie et aux aptitudes (voir plus loin). L'intérêt de chaque caractère considéré varie avec le niveau de son héritabilité. Certains éléments morphologiques sont par ailleurs des témoins de l'appartenance à une race primaire donnée.

Le polymorphisme biochimique : il est classiquement étudié par la sérologie et l'électrophorèse des protéines. Les informations obtenues sur le polymorphisme peuvent être traitées mathématiquement afin d'estimer ce que l'on appelle des « distances génétiques » : schématiquement, deux populations dont les fréquences alléliques aux locus considérés sont identiques ne peuvent être distinguées et leur distance génétique sera dite nulle. À l'inverse, deux populations qui n'ont aucun des allèles étudiés en commun sont séparées par une distance génétique maximale.

Dorénavant, les techniques de la **génétique moléculaire** ont peu à peu pris le pas sur le polymorphisme biochimique, car elles permettent d'explorer beaucoup plus finement le génome. Comme nous l'indique Étienne Verrier : « À titre d'illustration, il est possible de mobiliser quelques centaines de marqueurs dits microsattellites et, aujourd'hui, des dizaines de milliers de marqueurs dits SNP (*single-nucleotide polymorphism*). Les fréquences alléliques à ces marqueurs se prêtent [...] au calcul de distances génétiques, avec beaucoup plus de précision. Ces polymorphismes moléculaires sont sans fonction connue : ils sont situés soit en dehors de zones fonctionnelles du génome, et alors ils nous donnent à voir une diversité neutre, soit à proximité de gènes fonctionnels, et alors ils permettent de détecter des régions du génome qui ont évolué différemment d'une population à l'autre (signatures de sélection). » Les techniques de la génétique moléculaire ne sauraient toutefois, à elles seules, se substituer aux autres méthodes d'approche de l'originalité génétique d'une population, qui doivent toutes être considérées comme complémentaires.

L'originalité génétique des races, supposée ou réelle, peut intervenir dans la manière dont on les classe. Nous y reviendrons à la fin de ce chapitre. Mais si la prise en compte des caractéristiques phénotypiques (morphologie et extérieur des animaux, aptitudes et éventuelles particularités physiologiques) aide à définir cette originalité (c'est l'**analyse zootechnique** évoquée plus haut), elle sert aussi à l'écriture des standards et à toute description, aussi bien de la moyenne de la race que des individus. Nous allons y consacrer la rubrique qui suit, intitulée « Variations ».